



Lettre du maire de juillet 2024

Après l'annonce surprise de notre Président Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale, l'actualité du mois de juillet 2024 prend un relief tout particulier avec le premier tour des élections législatives le dimanche 30 juin 2024 et le second tour le dimanche 07 juillet 2024.

Deux moments forts pour l'expression de la démocratie et faire entendre votre voix, qui additionnée à des dizaines de milliers d'autres, conditionneront l'avenir de notre pays. Aussi nous comptons vous voir voter en nombre dans notre bureau de vote ouvert de 8h à 18 h.

Du nouveau au cimetière.

Vu l'orientation des nouveaux modes funéraires un deuxième colombarium de 12 cases est en cours d'installation dans notre cimetière, une dépense de 10.000€.

Je vous remets en mémoire le coût d'une case : 275 € pour une concession de 30 ans et 450 € pour une concession de 50 ans.

Abris bus.

Pour régler un problème de sécurité (voir la lettre du maire de mai-juin) nous avons pris la décision d'installer un nouvel abris bus rue de Strazeele à proximité du radar. L'ancien trop vétuste sera démonté. Cette dépense imprévue s'élève à près de 8.000€. Une demande de subvention sera déposée auprès du département au titre des amendes de police.

Travaux de toiture

Dans ma lettre de février 2024 j'annonçais qu'une nouvelle couverture serait installée sur le bâtiment abritant les vestiaires, le club house et la salle associative, une dépense de 97.930 € HT qui sera en grande partie financée par une subvention de l'état de 19 586 € (confirmée) et d'une subvention de la région (13.000 €) du département (43.732 €) lesquelles seront instruites en septembre.

Travaux de voirie

Le démarrage des travaux Coopman Straete commencera le lundi 24 juin 2024.

Lotissement du Moulin

C'est acquis : l'entretien des espaces verts est dorénavant réalisé par nos agents, Frédéric Cattoen et Jérémy Poivre. Une nouvelle occasion d'apprécier leur travail et leur conscience professionnelle pour rendre notre village agréable à vivre. La reprise de la voirie dans le domaine public est en cours de traitement avec Cœur de Flandre Agglo.

Habitat

Partenord, propriétaire d'un logement social situé au 280 rue du docteur Maréchal, type III va enfin entreprendre des travaux de réhabilitation de cette maison inoccupée depuis 4 ans ! Travaux d'amélioration énergétique de 20 000€ HT et sécurité 8500€ HT. Partenord prévoit de remettre le logement sur le marché courant 3eme trimestre 2024.

Quelques dates à retenir.

Samedi 14 septembre 2024 : la ducasse de Merris pour distraire petits et grands.

Samedi 12 octobre et dimanche 13 : exposition de peintures (et non les 19 et 20 octobre 2024 comme annoncé antérieurement).

Au plaisir de vous saluer les 30 juin et 7 juillet 2024.

Bien cordialement,

Merris le 21 juin 2024



Votre maire, Yves Delfolie.